

ici

LA CAPI

n°44
Hiver
2020

CA SE PASSE ICI...

VÉLO, TRANSPORTS EN
COMMUN : LA MOBILITÉ
AUTREMENT > 06

... ET ICI

PISCINE, RESTAURANT
SCOLAIRE... UN POINT
SUR LES TRAVAUX > 10

CULTURE

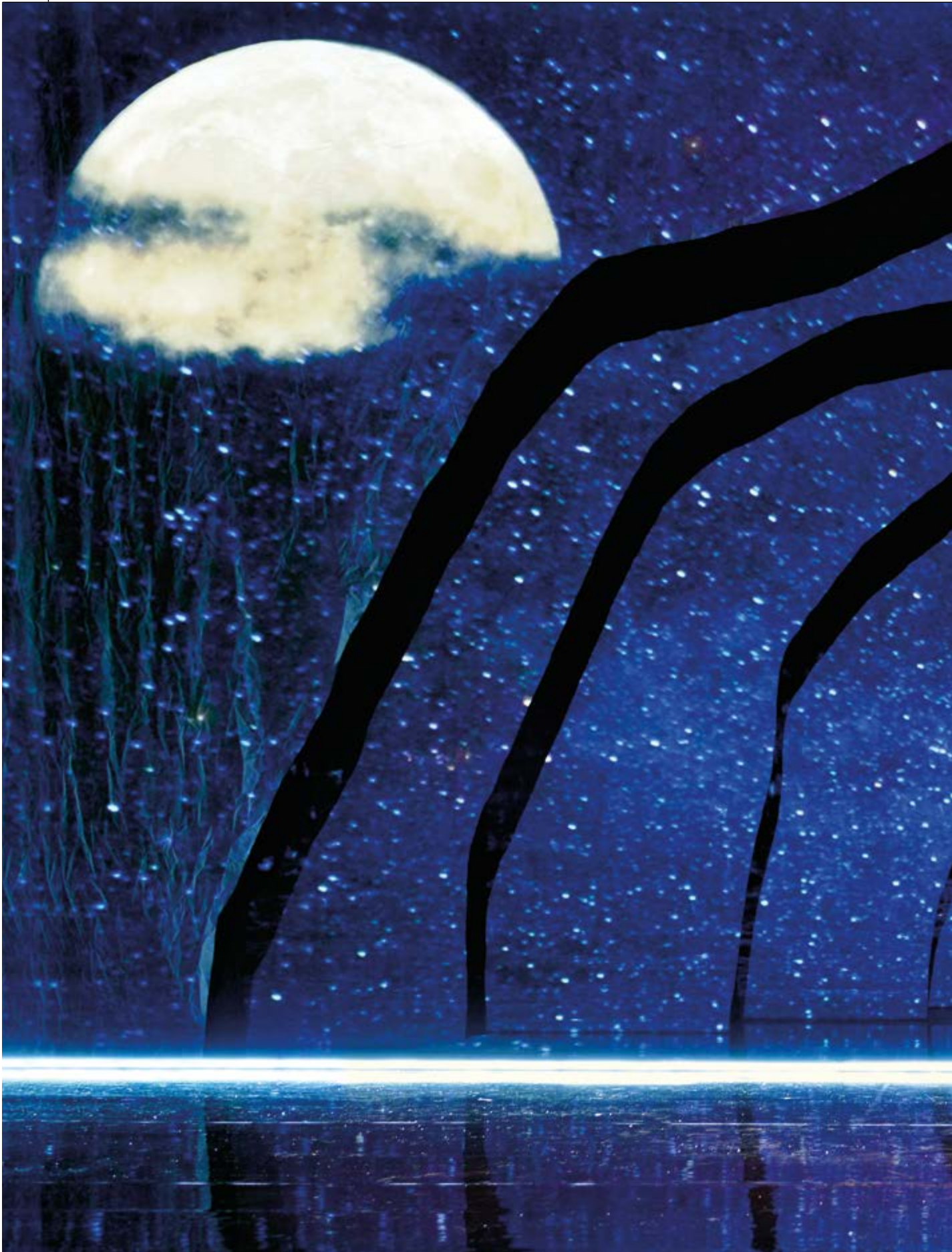
LA CULTURE CONFINÉE
MAIS PAS À L'ARRÊT > 24



DOSSIER 12

UN TERRITOIRE TOURNÉ VERS L'AVENIR

CAPI
> Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère



Le rêve continue

La culture ne s'est pas complètement arrêtée de vivre pendant le deuxième confinement. La compagnie La Vouivre, en résidence au Vellein, scènes de la CAPI, a poursuivi les répétitions de son spectacle jeune public "Lux" (lire aussi pages 24-25). De et avec Bérengère Fournier et Samuel Faccioli, et la danseuse Julie Koenig. Première le mercredi 24 février au Vellein.

Photo : Franck Crispin



02 La culture en résidence

05 L'éditorial du Président

Ça se passe ici

06 Tous en selle avec la CAPI

06 Louez votre VAE avec RUBAN

06 La voie verte de la Bourbre prolongée

06 Des espaces sécurisés pour vélos sur le parking de la Grive

07 Une marche blanche pour Victorine

08 Les titres T-libr vendus en agence RUBAN

08 Un minicar GNV à la CAPI

08 Objectif Co2, Keolis Porte de l'Isère mobilisée

09 Covoiturer sans soucis avec LANE

10 La CAPI diffuse les bonnes pratiques de construction

10 Un bâtiment exemplaire pour le nouveau groupe scolaire

10 Les cours des crèches CAPI à L'Isle d'Abeau font peau neuve !

10 L'office de tourisme en télétravail

11 Le chantier de la nouvelle piscine se poursuit

12 Dossier

LA CAPI, UN TERRITOIRE Tourné VERS L'AVENIR

Culture

24 La culture confinée mais pas à l'arrêt

À votre service

26 La CAPI vient en aide aux entreprises locales

27 Rénover rassuré

28 Pour créer sereinement son entreprise

29 Une fabrique de glaces qui turbine

Tribune

30 Les élus de la majorité et de l'opposition s'expriment

HIVER 2020 - Numéro 44

ICI LA CAPI est une publication éditée par la CAPI.
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)
17 avenue du Bourg - BP 90592 - 38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tél. : 04 74 27 28 00 - Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr - www.capi-agglo.fr
Direction de la publication : Jean Papadopulo
Directrice de la rédaction : Yasmina Hattabi
Rédacteur en chef : Jérémy Tronc (Unagi Grenoble)
Journalistes : Hugo Verit, Martin De Kerimel, Cédric Blanc,
Cédric Perrier, Stéphanie Pioud
Création graphique : Sphère Publique
Mise en page : Michel Barthelemy
Impression : Fouquet Simonet
Couverture : Les feuilles d'automne font la joie de Gabin et Lili. Multi-accueil CAPI La Pinède à Villefontaine.
Photographe : Franck Crispin



07



©DR

11



© CAPI/Hugo Barbier - Images Aériennes

24



© Franck Crispin



09

© Franck Crispin



16

© S. Levy



29

© Martial Couderette

2021, une année d'espoir

Les différentes périodes que nous avons connues et que nous connaissons aujourd'hui encore sont particulières. Elles resteront très certainement gravées dans nos mémoires tout au long de notre vie.

Je voudrais avoir une pensée toute particulière pour celles et ceux d'entre vous qui, au cours de cette année ont été confrontés à une situation difficile ou qui, de près ou de loin ont été touchés par cette maladie.

De l'abnégation, de l'expérience et de la science naissent l'espoir et la promesse de jours meilleurs. L'année 2021 devrait s'éclaircir, dégager des espérances et offrir à chacun les joies de retrouver une vie paisible, heureuse, normale.

Cette année 2021 signera aussi le grand départ du mandat. Depuis l'élection de juillet dernier nous avons à côté de la gestion de la crise et des dossiers courants, rencontré les partenaires économiques, les nouvelles forces politiques voisines, interrogé les citoyens ainsi que l'ensemble des corps intermédiaires de la CAPI. Ces rencontres ont permis de lancer le projet de territoire du mandat.

2021 sera donc l'année qui verra naître la CAPI de demain.

Dans ce numéro de début d'année, vous découvrirez les visages de celles et ceux parmi tant d'autres qui ont permis au territoire de continuer à vivre.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de belles fêtes de fin d'année en famille, proches de ceux qui vous tiennent à cœur et bien évidemment dans le respect des gestes barrières.

Soyez assurés de mon entier dévouement à votre service. Bonne année 2021.

© Franck Crispin



Jean Papadopulo
Président de la CAPI

EN BREF

MOBILITÉ DURABLE

TOUS EN SELLE AVEC LA CAPI

➤ **À la suite de la crise sanitaire liée au Covid-19, la CAPI a renouvelé, cet été, le dispositif d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) à destination des habitants du territoire avec comme nouveauté une aide à l'achat pour les vélos classiques.** L'opération, aujourd'hui terminée, a remporté en quinze jours seulement un très vif succès avec de nombreuses demandes. Une enveloppe de 20 000 € a été consacrée à cette opération. 15 000 € ont été affectés pour l'offre grand public (sans critère social). Pour cette offre, 71 dossiers ont été acceptés (37 pour

un vélo classique et 34 pour un VAE). Deux subventions étaient proposées aux bénéficiaires de l'offre : 80 % du prix d'achat TTC pour un vélo neuf dans la limite de 100 € et 30 % du prix d'achat TTC pour un VAE neuf dans la limite de 350 €. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la politique cyclable de la CAPI qui s'est engagée à promouvoir le vélo dès 2010. Par ailleurs, 5 000 € ont été réservés à un public éloigné de l'emploi.

➤ www.capi-agglo.fr

MOBILITÉ DURABLE

LOUEZ VOTRE VAE AVEC RUBAN

➤ **Pour inciter les Capisérois à se déplacer en vélo à assistance électrique (VAE),** le réseau de transport en commun RUBAN a mis en place un ingénieux service de location sur plusieurs durées (d'un mois à un an). Face au succès de l'opération, 25 VAE ont été rajoutés au parc en juin dernier, et 25 autres supplémentaires en octobre. Désormais, ce sont 100 VAE qui sont mis à disposition des habitants du territoire. Pour toute location, direction le Point Infos RUBAN à Bourgoin-Jallieu (prise de RDV conseillée au 04 74 28 04 99) ou celui à Villefontaine (location uniquement sur RDV au 04 74 96 48 07).

➤ www.capi-agglo.fr

VOIRIE

LA VOIE VERTE DE LA BOURBRE PROLONGÉE

➤ **Depuis septembre, les travaux d'extension de la Voie verte le long de la Bourbre ont commencé.** Le parcours va être prolongé d'1,6 km depuis l'aire du Guâ jusqu'au quartier de Saint-Germain à L'Isle d'Abeau. Les travaux, dont le coût s'élève à 254 000 € HT, sont en partie financés grâce à des subventions versées par le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. D'ici le printemps 2021, ce sont 6 km en tout qui seront aménagés afin de relier les communes de Bourgoin-Jallieu à L'Isle d'Abeau.

➤ www.capi-agglo.fr

DES ESPACES SÉCURISÉS POUR VÉLOS SUR LE PARKING DE LA GRIVE

➤ **Deux box de stationnement d'une capacité de 4 vélos ont été aménagés** sur le parking de covoiturage de la Grive qui a récemment été agrandi de 80 places (201 places au total). Situés près de l'échangeur autoroutier 7 de L'Isle d'Abeau, ces nouveaux espaces permettent de stationner son vélo gratuitement et en toute sécurité pendant la journée, il suffit de se munir d'un cadenas personnel. Ce dispositif complète les arceaux de stationnement présents sur le parking.

ZOOM



UNE MARCHÉ BLANCHE POUR VICTORINE

Près de 6 000 personnes ont participé à une marche blanche très émouvante organisée à Villefontaine en mémoire de Victorine Dartois, le 4 octobre dernier. Un dernier hommage pour cette jeune étudiante de 18 ans originaire de la commune, dont le corps sans vie avait été retrouvé dans un ruisseau près de chez elle quelques jours auparavant.

EN BREF

Mon titre de transport sur mon smartphone !



Votre ticket de bus sur votre smartphone



TRANSPORTS EN COMMUN

LES TITRES T-LIBR VENDUS EN AGENCE RUBAN

Depuis juin, on peut acheter son ticket unité RUBAN ou sa carte 10 voyages via l'application TixiPASS.

Il suffit pour cela de la télécharger et d'acheter en ligne le nombre de tickets souhaité. Une fois dans le bus, on valide son titre en scannant le QR code présent sur le pupitre installé vers le conducteur. Le QR code doit être re-scanné en cas de correspondance. L'application TixiPASS peut être téléchargée sur l'Appstore pour iOS ou sur Google Play pour Android.

Autre bonne nouvelle, depuis fin novembre, l'abonnement mensuel T-Libr, qui permet de se déplacer en illimité sur l'aire métropolitaine (y compris le week-end) avec différents modes de transports (bus, tram, métro et TER), est vendu dans les agences RUBAN à Villefontaine et à Bourgoin-Jallieu.

➤ www.rubantransport.com

TRANSPORTS EN COMMUN

UN MINICAR GNV À LA CAPI

➤ Dans le cadre de sa politique de développement durable, la CAPI s'est engagée à se doter d'un parc de véhicules de transports urbains plus propres pour son réseau de transport publics RUBAN. Après avoir testé véhicules électriques et gaz, elle fait aujourd'hui l'acquisition de deux minicars GNV (Gaz Naturel pour Véhicule) de 22 places assises. Les atouts ? Des émissions de Co2 réduites, des économies générées en termes de coûts d'énergie, mais aussi un volume sonore plus faible du véhicule.



© plumestudios.com

ÉCOLOGIE

OBJECTIF CO2, KEOLIS PORTE DE L'ISÈRE MOBILISÉE

➤ Réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre, tel est l'engagement de l'entreprise Keolis Porte de l'Isère, exploitant du réseau RUBAN, qui a signé la charte "Objectif Co2" avec la CAPI. L'entreprise s'engage ainsi à évaluer ses émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques ainsi qu'à mettre en place un plan d'actions pour les réduire sur le long terme. Plusieurs mesures ont déjà été mises en place : formation des conducteurs à l'écoconduite, sensibilisation des collaborateurs au tri et à la valorisation des déchets notamment au sein de l'atelier de maintenance ou encore renouvellement des véhicules (notamment au gaz). La preuve, une nouvelle fois, que la CAPI poursuit son engagement pour fournir un service à haute performance environnementale.

ZOOM



COVOITURER SANS SOUCIS AVEC LANE

Lane est un dispositif qui permet de covoiturer sans réservation pour ses trajets domicile-travail depuis Bourgoin-Jallieu vers Lyon, Saint-Priest ou l'aéroport Lyon Saint-Exupéry ; ou depuis Villefontaine vers Saint-Priest ou Lyon. Lane propose également des lignes de covoiturage périurbain depuis six communes de la CAPI vers la gare de Bourgoin-Jallieu. Comment se déplacer en tant que passager ? Rendez-vous à l'arrêt Lane le plus proche, renseignez votre destination dans l'application par SMS ou via la borne. Il faut alors attendre le conducteur qui vous emmènera gratuitement à votre destination. Si vous êtes conducteur et souhaitez prendre un passager, il suffit de lancer l'application et vous serez prévenus via une notification. Vous serez même rémunérés ! Chaque trajet déclaré est indemnisé un euro.

➤ www.lanemove.com



EN BREF

ÉQUIPEMENT

LA CAPI DIFFUSE LES BONNES PRATIQUES DE CONSTRUCTION



© Martial Couderette

La CAPI accompagne la commune de Bourgoin-Jallieu dans la construction d'un nouveau restaurant scolaire quartier de Champfleuri. « Sur ce type de projets, la CAPI apporte son expertise pour mettre en œuvre les solutions techniques les plus performantes, comme ici un bâtiment qui associe pisé, bois et pierre », explique Sébastien Delmas, directeur de la construction durable à la CAPI. Pour ce projet, l'agglomération a noué un partenariat avec les étudiants du master "Design/build LAB" de l'école d'architecture de Grenoble, qui ont collaboré pendant leur année scolaire à la conception et la réalisation du bâtiment, dont la livraison est prévue à l'été 2021.

➤ www.capi-agglo.fr

UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE POUR LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

➤ **Là encore, la CAPI fait bénéficier la commune des Éparres de ses compétences en matière de construction durable** pour réaliser un bâtiment qui profite des dernières solutions techniques. Cette nouvelle école, qui devrait être livrée au début de l'année prochaine, associe une ossature bois et béton ainsi que des panneaux photovoltaïques et une chaufferie bois pour faire de cette école un bâtiment à énergie positive. La CAPI a également accompagné la commune dans la recherche d'aides et de subventions auprès des financeurs.

RÉNOVATION

LES COURS DES CRÈCHES CAPI À L'ISLE D'ABEAU FONT PEAU NEUVE !

➤ **Les aires de jeu des micro-crèches Lilots Pirates et Les Moussaillons ainsi que celle du multi-accueil Le P'tit Mousse à L'Isle d'Abeau ont subi un lifting**, avec le remplacement des revêtements qui amortissent les chutes des enfants. Les travaux ont consisté à démonter les jeux, à arracher les revêtements dégradés en préservant les arbres, avant d'installer le nouveau revêtement. Le montant du chantier, réalisé en quinze jours pour les trois établissements, s'élève à un peu plus de 56 000 €.

SERVICE

L'OFFICE DE TOURISME EN TÉLÉTRAVAIL

➤ **Du côté de l'Office de Tourisme CAPI, fermé au public, le travail continue à distance, et avec un accueil téléphonique les lundis, mardis, jeudis et vendredis.** « Notre lieu d'exposition «Espace Carnot» est fermé depuis le 24 octobre 2020 et nous ne pouvons pas prévoir de date de réouverture (même si le calendrier des expositions est complet sur l'année 2021). En revanche l'accueil rouvrira ses portes à compter du 5 janvier 2021, les matins, du mardi au samedi. Notre activité est impactée car les manifestations sont annulées ainsi que les spectacles. Les billetteries pour le théâtre Jean-Vilar ou Le Vellein par exemple sont donc à l'arrêt. Les sites et espaces de loisirs tels que le bowling, Multiworld, les escape game, les plaines de jeux ou les musées sont fermés. Durant cette période particulière, nous avançons sur d'autres projets comme la sortie prochaine du futur site internet dédié aux bons plans et idées d'activités sur le territoire. »

ZOOM



LE CHANTIER DE LA NOUVELLE PISCINE SE POURSUIT

Les travaux de la nouvelle piscine intercommunale ont débuté avant le premier confinement, début 2020, sur le site de Champaret à Bourgoin-Jallieu.

Le choix de ce lieu s'est appuyé sur des critères très précis : le foncier, la localisation générale du site, son accessibilité, la réglementation du terrain et ses caractéristiques par rapport au bâti projeté. Le terrassement est terminé et les travaux de fondation viennent de commencer. Cette nouvelle piscine, d'un montant estimé à 13,5 millions d'euros et dont l'inauguration est prévue pour le printemps 2022, accueillera le grand public, les associations et les scolaires. Cet équipement sera très exemplaire puisqu'il sera la première piscine à énergie positive de France.

➤ www.capi-agglo.fr



Dossier

La CAPI, un territoire tourné vers l'avenir

La CAPI, c'est 22 communes et 109 000 habitants répartis sur un territoire de 257 km².



La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) est aujourd'hui le deuxième pôle urbain et économique de l'Isère et la huitième agglomération de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le nombre d'habitants a été multiplié par deux en 30 ans et on recense 108 709

Capisérois. En ce début de second mandat, Jean Papadopulo se confie sur la période actuelle et donne sa vision du territoire pour demain. Le président et l'ensemble des élus de l'agglomération ont à cœur de poursuivre les projets en cours et d'en initier de nouveaux, avec le développement durable comme fil conducteur, afin d'offrir à tous un territoire agréable à vivre.



© Benoit Gillardeau

GOUVERNANCE

Le nouveau conseil communautaire est au travail

Le report du deuxième tour des élections municipales dans certaines communes a eu pour conséquence de décaler l'installation du nouveau conseil communautaire au mois de juillet. Pour mieux comprendre, retour sur le mode d'élection des élus de l'agglomération.

Depuis 2014, les conseillers municipaux et communautaires sont élus en même temps au suffrage direct dit "fléché" dans les communes de 1000 habitants et plus, via des bulletins composés d'une double liste. Les électeurs votent à la fois pour une liste communale et intercommunale, avec sur la première l'équipe candidate aux élections municipales et sur la deuxième les membres de cette équipe qui sont aussi candidats pour siéger au conseil communautaire. Les élus communautaires sont des maires, des adjoints au maire et des conseillers municipaux désignés par chacune des villes membres pour une durée de six ans. Cette année, la CAPI devait donc attendre que chaque commune élise ses conseillers municipaux pour connaître la totalité de ses conseillers communautaires.

Le nombre de représentants par ville qui siègent à la CAPI varie selon la taille de la commune. Le conseil communautaire de la CAPI se compose de 70 élus – dont 40%, soit 28, sont des femmes –, qui élisent en leur sein le président et les 15 vice-présidents. Des conseillers communautaires sont également désignés pour travailler dans les différentes commissions thématiques.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE VOTE CHAQUE ANNÉE SON BUDGET

Chaque année, le vote du budget constitue un acte essentiel pour la CAPI, qui est chargée de voter un budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année suivante. Il prévoit notamment la répartition entre les grands secteurs d'activités de l'agglomération, le niveau des ressources attendues, les dépenses



Les élus communautaires sont des maires, des adjoints au maire et des conseillers municipaux désignés par chacune des villes membres pour une durée de six ans. »

qui seront réalisées par les services et les différents projets d'investissement. Le vote du prochain budget intercommunal, qui a lieu habituellement en décembre, est cette année décalé au mois de mars 2021, ce qui laisse le temps aux nouveaux élus de plancher sur un pacte de gouvernance territoriale.

MISE EN PLACE D'UN PACTE DE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Les élus intercommunaux travaillent sur un nouveau projet pour le territoire de la CAPI pendant les six premiers mois de ce mandat (d'octobre 2020 à mars 2021). Ce projet de territoire doit permettre de définir ce que le nouvel exécutif attend de la CAPI, en termes de périmètre d'intervention et d'actions pour le mandat. (voir p.15)

La mise en place d'un pacte de gouvernance est facultative et c'est au conseil communautaire d'en décider. Celui de la CAPI a statué favorablement en octobre sur ce sujet.

Ce pacte a notamment pour objectifs de permettre aux élus de s'accorder, dès le début du mandat, sur le fonctionnement quotidien de la CAPI, de faciliter le dialogue, la coordination entre la CAPI et les communes, de renforcer les liens entre l'intercommunalité, les maires et les citoyens.

La CAPI a déjà l'habitude de travailler sur certains sujets en concertation avec les usagers, dans le cadre d'une participation citoyenne. La nouveauté pour ce mandat, c'est la volonté du président d'avoir une élue communautaire dédiée à cette participation citoyenne pour rendre le dialogue permanent avec les usagers. ●



INTERVIEW

« Une CAPI solidaire, protectrice, tournée vers les usagers »

Jean Papadopulo, réélu président de la CAPI en juillet dernier, se confie sur sa relation particulière avec le territoire Porte de l'Isère. Vétérinaire de profession et maire de Four, il n'envisage pas une seconde de mettre l'action de la collectivité entre parenthèses malgré la crise sanitaire mais au contraire un mandat d'autant plus tourné vers l'humain.



Quelle est votre relation avec ce territoire et ses habitants ?

Je suis arrivé il y a 34 ans dans ce territoire qui m'a adopté. C'est bien de vivre dans un bel endroit bien équipé et bien desservi mais ça ne fait pas tout ! Ici, j'ai été accueilli chaleureusement et mes plus beaux moments sont les rencontres avec les gens de la société civile et le monde de l'entreprise. Nous avons la chance d'avoir un territoire où l'on se sent bien, où la nature est partout, où les centres-villes sont à taille humaine. Il laisse de la place à celles et ceux qui y vivent.

Dans quel état d'esprit abordez-vous ce second mandat, dans un contexte de crise sanitaire ?

Les élus m'ont accordé leur confiance et je dois être à la hauteur vis-à-vis des citoyens et de mes collègues maires. Dans la période assez déshumanisée que nous vivons, j'ai d'autant plus envie d'aller vers les autres. L'intercommunalité est fédératrice et donne la chance aux communes de réaliser des choses qu'elles ne pourraient entreprendre chacune de leur côté. Nous

avons de nombreuses compétences intégrées qui fédèrent, telles que la petite enfance, qui mobilise 250 agents sur un total de 850. Tous les habitants du territoire bénéficient d'une même qualité de service. Je pense à la petite enfance parce que durant toute cette crise, le service a été pleinement mobilisé, dès le premier jour avec l'accueil des enfants des personnels soignants. Mais je n'oublie évidemment pas les autres services. Chacune et chacun ont répondu présent à l'urgence sanitaire. Le service public a tenu.

La situation actuelle a-t-elle des répercussions sur les actions menées ?

Je souhaite agir quand cela est possible de manière apaisée. C'est mon mode de fonctionnement. On ne peut résoudre une situation qu'en mettant tout le monde autour de la table. Je pense qu'en matière de Covid, trop de personnes s'expriment sans arguments scientifiques. Cela brouille les messages. Il faut laisser les experts s'exprimer et leur faire

confiance. Ensuite, en tant que responsable politique, je suis leurs avis en essayant de prendre les meilleures décisions. La vie ne s'arrête pas et tout ce qui peut continuer doit continuer.

Que reprenez-vous du premier confinement ?

Au mois de mars dernier, j'avais rencontré les responsables des structures hospitalières du territoire et nous avons accueilli ici les enfants du personnel soignant. L'agglomération a également injecté un million d'euros pour le Fonds Région Unie (voir article en P26) et nous avons versé 60 000 euros à 5 banques alimentaires du territoire. Les loyers de certaines entreprises et petits commerces ont également été suspendus et ne seront pas demandés ultérieurement. Sur le premier comme sur le second confinement, mes deux seuls objectifs étaient de garantir la continuité des services publics et d'apporter toute l'aide possible aux entreprises, je crois que nous avons fait ce qu'il fallait.

Le développement de l'attrait économique du territoire Nord-Isère demeure un axe majeur de votre second mandat ?

Comment est-ce qu'on peut développer son économie quand on est une commune de 10 000 habitants si on ne s'associe pas à plusieurs ? C'est par l'économie et les recettes récoltées que la collectivité peut fonctionner. Derrière le soutien aux entreprises, il y a l'emploi. Même si nous n'avons pas cette compétence, l'insertion professionnelle est une préoccupation à chaque fois qu'une entreprise souhaite venir s'installer sur notre territoire. Par exemple, le partenariat avec le département, la région et l'État et les autres partenaires a permis de recruter 600 personnes pour le village de marques de Villefontaine/La Verpillière. La compétence économique est la première de toute. Il n'y a pas de services efficaces, de projets de long terme ou d'équipements structurants sans une économie solide et innovante. Beaucoup de territoires autour de nous envient notre situation, nous n'avons plus aucune friche, le marché de l'immobilier d'entreprises fonctionne à flux tendu.

Est-ce que ce n'est pas le moment opportun pour accentuer les politiques en matière de transition écologique et énergétique ?

Le développement durable est au centre de mes préoccupations depuis 2008, lorsque je suis devenu vice-président de la délégation sur ces questions. Depuis, de nombreuses actions ont été menées, comme l'incitation à la rénovation énergétique des bâtiments auprès des particuliers, des bailleurs et des entreprises qui réalisent des travaux. La lutte contre certaines pollutions nous permet de réaliser des économies, notamment 300 000 euros avec l'extinction noc-

turne des éclairages publics. Nous avons également mis en place des bus qui fonctionnent au gaz naturel ou des subventions aux vélos à assistance électrique pour les particuliers comme pour les entreprises. C'est en impulsant, en donnant des coups de pouce que les gens sont en mesure de faire des choses. On n'avancera pas par des démarches punitives ou en montrant du doigt ce qu'il ne faut pas faire. L'écologie, on doit l'appréhender comme un progrès, pas comme une contrainte.

Vous souhaitez mettre la participation citoyenne au cœur de ce mandat ?

La participation citoyenne permet de s'assurer que nos projets correspondent aux attentes des habitants du territoire. Le ressenti de l'utilisateur, c'est le meilleur moyen de se rendre compte du bien-fondé de tel ou tel équipement ou services de nos politiques publiques. Par exemple, le schéma des modes de déplacements doux a été écrit avec ceux qui utilisent le vélo au quotidien. En tant qu' élu local, j'ai entendu les demandes de la société civile qui souhaite être davantage associée

aux questions publiques. Il ne s'agit pas seulement d'être dans l'air du temps. Il faut associer les habitants, les associations et le monde économique.

Pouvez-vous nous dire un mot du projet de territoire que vous êtes en train de définir ?

Nous travaillons actuellement sur un document qui doit définir la philosophie générale de la CAPI pour les dix à quinze prochaines années et des actions précises à mettre en œuvre pendant ce mandat. Ce document est rédigé par les élus mais également avec une participation citoyenne dans chaque commune et les forces vives (associations, chambres consulaires). Nous nous donnons jusqu'au mois de mars et le vote du prochain budget, décalé de quelques mois, pour valider ce projet de territoire. J'en reviens à ce que je disais au début de cette interview, notre action continue et je veux faire de ce nouveau mandat celui de l'efficacité, un mandat tourné vers l'usager, en entretenant les meilleures relations possibles avec les collectivités voisines, les élus et la population. ●

LA CAPI, UN NOUVEAU PROJET DE TERRITOIRE

► **La nouvelle équipe de la CAPI s'attèle actuellement sur son projet de territoire et la mise en place d'un plan d'actions précis pour les six ans à venir qui concerneront l'ensemble de ses domaines de compétences.** La stratégie du président Jean Papadopulo pour ce second mandat repose en effet sur le triptyque de projet territorial, de pacte fiscal et de pacte de gouvernance entre la CAPI, les collectivités membres et les usagers. Ce projet devra être validé d'ici mars 2021. Sa particularité est d'être participatif, avec le recours à un panel d'une quarantaine de citoyens représentant toutes les communes de la CAPI. Le conseil de développement Nord Isère et les partenaires identifiés comme incontournables sont également sollicités sur chaque étape d'élaboration, ainsi que les 70 conseillers communautaires et les 20 directeurs CAPI. L'ensemble de ce processus est mené avec le soutien du bureau d'études Sémaphores, spécialisé dans l'accompagnement des politiques publiques.



MISSIONS

Les actions de la CAPI au quotidien

En plus de l'économie, de nombreuses compétences de la CAPI peuvent paraître moins visibles aux habitants mais sont pourtant bien présentes dans leur vie quotidienne. Pour l'ensemble de ses champs d'actions, la CAPI intègre désormais l'enjeu du développement durable et de la transition écologique.

© S. Levy



LA CAPI C'EST BIEN SÛR, LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE...

► La CAPI met tout en œuvre pour que les entreprises se créent, s'installent et se développent sur son territoire. Pour cela, elle travaille avec de nombreux partenaires pour créer un environnement adapté à leurs besoins. Accompagnements dédiés (création-reprise d'entreprise, innovation, recrutement, etc.), développement et entretien des zones d'activités économiques et recherche de locaux, mise en relation avec les interlocuteurs les plus adaptés, promotion de l'offre de services sur le territoire (restauration, hôtellerie, mobilité, etc.) sont autant d'actions que la CAPI porte afin que le dynamisme économique du territoire bénéficie à ses habitants.

... ET LA PROMOTION DU TOURISME

► Depuis 2017, dans le cadre de la loi NOTRe qui confie la promotion du tourisme aux intercommunalités, l'office de tourisme de Bourgoin-Jallieu, jusque-là municipal, est devenu intercommunal. Son périmètre d'action s'est élargi à la promotion de l'offre de tourisme et de loisirs des 22 communes du territoire. La compétence tourisme s'est également dotée d'une ressource financière dédiée : la taxe de séjour, instaurée par la CAPI au 1^{er} janvier 2018, ainsi que d'un cadre stratégique fixant les grands objectifs de développement touristique axé sur le tourisme d'agrément de proximité et le tourisme d'affaires.



© Marjorie Hodiesne

DEPUIS SA CRÉATION EN 2007, LA CAPI ASSURE LE TRAITEMENT ET LA DISTRIBUTION DE L'EAU

► Elle gère ce service aux habitants dans le respect de l'environnement, en pérennisant la qualité des eaux sur les captages sensibles.

Le conseil communautaire a voté le 15 octobre dernier le lancement d'une seconde consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une unité de méthanisation située dans la station d'épuration de Traffeyère à Satolas-et-Bonce. Ce nouveau méthaniseur, qui représente un investissement de 14,5 millions d'euros, aura pour vocation de traiter les boues des stations CAPI à Traffeyère et Bourgoin-Jallieu, ainsi que les graisses issues du processus de fabrication de plusieurs industriels, en vue de générer de l'énergie verte. Sa mise en service est prévue pour 2023.

LE PACK CAPI

► Cette démarche territoriale doit permettre aux habitants de se retrouver autour d'une identité et quelques idées fortes et s'adresse aux habitants mais aussi à l'extérieur, aux entreprises, à tous les partenaires qui vont permettre de mieux co-développer ce territoire. Le développement du tourisme s'inscrit aussi dans cette attractivité. Dans le cadre de cette démarche, la CAPI a accueilli en 2019 ses premiers ambassadeurs du territoire. Vous voulez rejoindre le pack CAPI. Envoyez un mail à packcapi@capi38.fr



© Franck Crispin

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

► La gestion des feux tricolores et de l'éclairage public relève de la CAPI, ce qui représente quelque 18 500 points lumineux, 690 armoires de commande et 60 carrefours à feux. Pour maîtriser la pollution lumineuse et la consommation d'énergie, l'intercommunalité expérimente l'extinction nocturne sur plusieurs communes ainsi que le pilotage des armoires des éclairages par des horloges astronomiques, la conversion vers un éclairage 100% LED ou encore des tests d'innovations comme les luminaires solaires ou les détecteurs de présence.



LE RÉSEAU ROUTIER

➤ La CAPI gère l'entretien de **350 kilomètres de chaussées, reconnues d'intérêt communautaire** : voiries de liaison entre communes et grands pôles structurants, voies de liaison inter-quartiers, voies de distribution et celles des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.



© Franck Crispin



© plumestudios.com



© Franck Crispin

PROMOUVOIR LES MODES DE DÉPLACEMENTS VERTUEUX

➤ La collectivité, grâce à son **Plan de Déplacements Urbains** ou son **Schéma directeur vélo**, s'engage pour proposer à chacun des modes de déplacements adaptés à ses besoins et respectueux de l'environnement. Ainsi, elle investit 495 000 euros par an, notamment sur l'opération d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) ou classiques (voir brève p. 6). Deux voies vertes ont également été créées sur le territoire (Bourbre et Champoulant). En cette fin d'année, deux autobus du réseau de transports urbains RUBAN qui fonctionnent uniquement au GNV (gaz naturel véhicule) ont été mis en service. Pour permettre le covoiturage et l'autopartage, la CAPI déploie également des stations connectées LANE et met à disposition 600 places de parking de covoiturage avec des extensions en cours. De plus, des Plans de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Nord-Isère se mettent actuellement en place.

© Franck Crispin



PRÉSERVER LES TERRAINS AGRICOLES ET LA VENTE DIRECTE

► **La CAPI soutient l'activité agricole avec le déploiement d'un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains.** 3600 hectares agricoles ou naturels sont ainsi durablement protégés et ne pourront plus être insérés dans une zone d'urbanisation. 8 communes de la CAPI ont été volontaires pour mettre en place cette démarche qui permet de fixer dans le temps la vocation de ces espaces. Elle s'accompagne d'un programme d'actions en faveur de l'agriculture dont les premières réalisations démarreront prochainement. La communauté d'agglomération souhaite également soutenir les agriculteurs qui font de la vente directe et communique sur son site internet les coordonnées et modes de commercialisation des exploitants qui proposent leurs produits (rubrique « produits d'ici »). À ce jour, 41 agriculteurs proposent aux Capisérois légumes, œufs, viande, fleurs, fromages, miel, vins, fruits... De quoi faire un panier complet !

LA CULTURE SE PRÉPARE À DES LENDEMAINS QUI CHANTENT, AVEC LE CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

► **La construction du Conservatoire Hector Berlioz CAPI, à Bourgoin-Jallieu — dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2023-2024 —, va débuter prochainement** sur un terrain de 7000 m² cédé à titre gracieux par la commune de Bourgoin-Jallieu. Cet investissement à hauteur de 20 millions d'euros, qui a fait l'objet d'une réflexion autour des enjeux de construction durable et de performances de transition énergétique, regroupera trois activités : les enseignements de la musique, de la danse et du théâtre.

L'ACCUEIL PETITE ENFANCE

► **L'ensemble des services de la petite enfance compte environ 220 agents déployés sur 24 crèches et 9 relais assistants maternels.** Ces structures sont en charge de l'accueil de jeunes enfants de 4 mois à 3 ans. Par ailleurs, les RAM mettent en lien les familles et les assistantes maternelles du territoire. Durant toute l'année 2020, les services de la petite enfance se sont mobilisés pour accueillir au mieux les enfants dans le respect d'un protocole sanitaire adapté et régulièrement ajusté aux dispositions gouvernementales.



© Franck Crispin



© JRA Architecture



TROMBINOSCOPE

Les membres du conseil communautaire

Photos : Benoît Gillardeau sauf mentions

LE PRÉSIDENT
ET LES 15
VICES-
PRÉSIDENTS



LES
CONSEILLERS
COMMU-
NAUTAIRES



HÉLÈNE
ACCETTOLA
Bourgoin-Jallieu



MICHAËL
AYDIN
Bourgoin-Jallieu



MARGUERITE
BACCAM
Bourgoin-Jallieu



BRIGITTE
DANTHON
Bourgoin-Jallieu



MARIE-LAURE
DESFORGES
Bourgoin-Jallieu



OLIVIER
DIAS
Bourgoin-Jallieu



MARIE-THÉRÈSE
DUSSERT
Bourgoin-Jallieu



GAËL
LEGAY-BELLOD
Bourgoin-Jallieu



DORIAN
MAILLET
Bourgoin-Jallieu



JEAN-CLAUDE
PARDAL
Bourgoin-Jallieu



DAMIEN
PERRARD
Bourgoin-Jallieu



ISABELLE
RENARD
Bourgoin-Jallieu



OcéANE
ROULOT
Bourgoin-Jallieu



JEAN-JACQUES
BOCHARD
Chézeneuve



NADINE
ROY
Crachier



ALAIN
MARY
Domarin



ALAIN
BERGER
Éclose-Badinières



HELEN
BRULEFERT
La Verpillière



ISABELLE
DURET
La Verpillière

LA CAPI
EN CHIFFRES

109 000
habitants

6
Espaces Naturels
Sensibles gérés

Commune
la plus peuplée :
Bourgoin-Jallieu
29 024
habitants

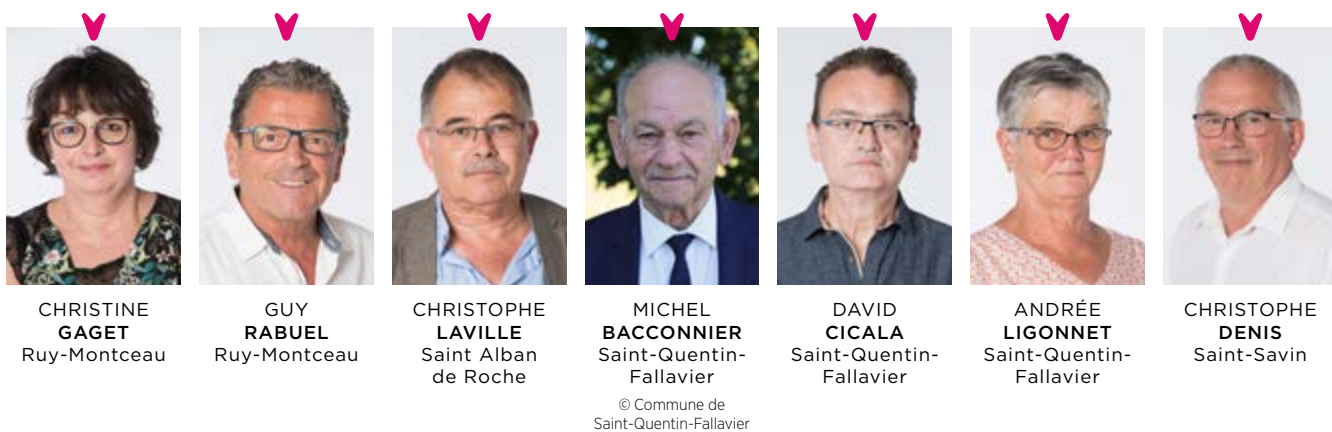
Commune la
moins peuplée :
Crachier
523
habitants

Une surface de
257 km²
dont
61%
de terres agricoles

Nombre
d'habitants
X2
en 30 ans

1
Réserve
Naturelle
Régionale

320 km
de sentiers
balisés





**CHRISTIAN
GUETAT**
Villefontaine



**MARYSE
LORIENT-CARNIS**
Villefontaine



**BOUCHRA
LOUKILI**
Villefontaine



**LUDOVIC
NASSISI**
Villefontaine



**DANIELLE
PENOT**
Villefontaine



**JEAN-NOËL
SALMON**
Villefontaine



**ANNE
VERJUS**
Villefontaine

11
CONSEILLERS
SUPPLÉANTS



**GEORGES
DURAND**
Châteauvilain



**PASCAL
JACQUIER**
Chèzeneuve
© Commune de
Chèzeneuve



**MAGALI
BONIN**
Crachier
© Commune de Crachier



**ANNE
GARNIER**
Domarin



**VALÉRIE
PELLET**
Éclouse-
Badinières



**AHN
BRUN**
Four
© DR



**FLORENT
GUILLAUD**
Les Éparres
© Franck Crispin



**FABIENNE
SOLER**
Maubec
© DR



**ALAIN
CHMILEWSKY**
Meyrié



**SYLVIE
VINCENT**
Sérézin-de-
la-Tour



**CORINNE
PAQUIER**
Succieu

**LA CAPI
EN CHIFFRES**

44 000
Logements

1
Scène de
musiques
actuelles :
Les Abattoirs

50 000
Emplois

34
Structures
petite enfance

299
Hectares
d'espaces verts

6
Piscines

11
Médiathèques
et bibliothèques

1
Conservatoire

350 km
De routes

1
Golf

2
Salles de spectacle
(la salle de l'Isle et le Vellein)



LITTÉRATURE, MUSIQUE, SPECTACLE VIVANT

La culture confinée mais pas à l'arrêt

Tour d'horizon des différentes structures culturelles du territoire qui, malgré le reconfinement, ont pu maintenir une activité, chacune à leur manière.

“CLICK AND COLLECT” EN BIBLIOTHÈQUES

Pendant ce second confinement, on a tous découvert le “click and collect” qui permet de faire ses achats ou commandes à la maison et de venir retirer son dû au magasin à un horaire donné. Une solution qui a notamment permis aux médiathèques du territoire de maintenir une activité tout en respectant les gestes barrière. Il suffisait d'envoyer un mail ou de passer un coup de fil. « Ça a bien fonctionné, affirme Céline Keller, conservatrice des bibliothèques de la CAPI. Tous les créneaux de rendez-vous étaient presque pleins. Bien sûr, certains publics ont été écartés (salle de presse, tables d'étude...) mais on a tout de même pu conserver un véritable lien avec nos usagers. » Avec les groupes scolaires également, puisque les auteurs jeunesse ont pu, comme prévu, aller à la rencontre des élèves dans les classes.

PAS DE TEMPS MORT AU VELLEIN

Les équipes du théâtre nord-isérois n'ont pas chômé pendant cette période car les salles de spectacles étaient autorisées à accueillir des artistes en résidence. Une grande

nouveauté par rapport au premier confinement : « On a eu une petite semaine pour réagir, négocier avec les compagnies et organiser un planning de résidences sans temps mort entre le théâtre du Vellein et la salle de l'Isle », raconte Monique Reboul, directrice. La structure a ainsi eu les moyens de répondre aux besoins de chacune des troupes résidentes : le collectif Ès a disposé de quelques jours de plus pour rôder son *Loto 3000* et le présenter à un public restreint de professionnels, la compagnie Traversant 3 a pu réaliser une captation vidéo et les danseurs de La Vouivre ont créé, dans les meilleures conditions, leur spectacle *Lux* à découvrir le 24 fé-

vrier prochain. « On s'est aussi occupé de nos spectateurs. Pour garder le lien, nous avons confectionné plusieurs dossiers numériques, intitulés “Levons le masque sur...”, afin d'apporter des informations sur le travail et la personnalité des artistes », précise Monique Reboul.

Alors que l'horizon se dégage quelque peu, le Vellein travaille sur la suite avec optimisme : « Les salles de spectacles ont montré qu'elles parvenaient facilement à appréhender les protocoles sanitaires pour empêcher la circulation du virus. » Outre la programmation classique, le Vellein prépare aussi la Biennale de cirque, décalée en mai prochain – un événement majeur du territoire.





Spectacle jeune public *Lux*, de la cie La Vouivre. Mercredi 24 février au Théâtre du Vellein à Villefontaine.

“ Les équipes du théâtre nord-isérois n’ont pas chômé pendant cette période car les salles de spectacles étaient autorisées à accueillir des artistes en résidence. Une grande nouveauté par rapport au premier confinement. »

© Franck Crispin

UN NOUVEAU CAFÉ-CONCERT AUX ABATTOIRS

Aux Abattoirs, on a mis à profit la fermeture au public pour terminer les travaux du Club ! Un nouveau bar qui accueillera des concerts à jauge plus réduite que dans la grande salle : 170 personnes. Occasion pour des jeunes groupes peu connus de jouer dans un lieu plus facile à combler. « On devrait lancer les premiers concerts dès janvier prochain », se réjouit le directeur, Thomas Prian. Comme au Vellein, le confinement a aussi permis de se concentrer sur les résidences. En l’occurrence, celle de Mazalda, une formation d’origine berjallienne dont la carrière s’est envolée depuis

une rencontre providentielle avec le chanteur de raï Sofian Saidi. Les musiciens ont pu préparer un nouveau répertoire et enregistrer une maquette afin de démarcher les festivals.

Au mois de décembre, l’équipe des Abattoirs a par ailleurs développé un projet vidéo en filmant trois concerts acoustiques de trois groupes émergents dans trois lieux remarquables, dont le golf de la CAPI et la Maison forte des Allinges. Pour connaître les noms, il faudra attendre : « Nous souhaitons laisser la surprise mais ce sera diffusé sur internet. »

Enfin, dès janvier, l’Abatt’mobile sera de retour sur les routes de la

CAPI ! Il s’agit d’une camionnette pas comme les autres : une sorte d’atelier ambulant d’arts plastiques et de création musicale qui roule d’école en école pour créer des spectacles son et lumière avec les enfants. « Pour le reste, on commence à entrevoir une reprise d’activité mais on annoncera les choses au fur et à mesure », conclut Thomas Prian.

LE CONSERVATOIRE ASSURE EN MILIEU SCOLAIRE

Même si un tiers des élèves (3^e cycle et classes à horaires aménagés) ont été autorisés à continuer les cours en présentiel et que la plupart des autres ont pu suivre un enseignement en distanciel, la direction du conservatoire précise que « ce deuxième confinement a été plus difficile à supporter psychologiquement. Le spectacle vivant dépend beaucoup du lien social et de nombreuses frustrations se sont exprimées, notamment avec l’interdiction des pratiques collectives (danse, théâtre, chant) ». Néanmoins, le conservatoire a continué ses activités d’enseignement et de sensibilisation en milieu scolaire dans le cadre du Plan local d’éducation artistique (PLEA). Notamment à travers le projet de ciné-concert mené par Élie Carton de Grammont à l’école Claude Charry, prévu en avril dernier et reporté en novembre : « Chaque classe a travaillé séparément, durant toute une semaine, sur la bande originale du court-métrage *En pleine forme* de Pierre Étaix, l’occasion de faire le lien entre le son et l’image au cinéma. » ●

➤ www.lesabattoirs.fr
levellein.capi-agglo.fr
portail-mediatheque.capi-agglo.fr
conservatoire.capi-agglo.fr



La CAPI vient en aide aux entreprises locales

La CAPI participe à un fonds de soutien aux entreprises mis en place par la région en partenariat avec la Banque des Territoires pendant la crise sanitaire : le Fonds Région Unie. Ce dispositif qu'elle a abondé à hauteur d'un million d'euros s'adresse aux microentreprises ainsi qu'aux acteurs du tourisme, tels qu'hôteliers et restaurateurs.

Le premier volet du Fonds Région unie lancé au début de l'été est destiné aux entreprises du secteur du tourisme de moins de dix salariés avec une possibilité de subvention jusqu'à 5 000 euros pour les dossiers déposés avant le 31 août dernier. Un petit-déjeuner a eu lieu, en partenariat avec la CCI Nord Isère, à destination des acteurs de ce secteur, afin de les informer sur les aides existantes dans le cadre de la crise sanitaire, et notamment le Fonds Région Unie. « Le dispositif est sorti très vite et nous avons touché 5 000 euros pour remettre aux normes l'assainissement de notre maison

d'hôtes. L'instruction du dossier a été facile et rapide », explique Annie Chanu, propriétaire d'un hébergement touristique à Saint-Savin.

LES ASSOCIATIONS AUSSI ÉLIGIBLES AUX AIDES

Le deuxième volet, encore en cours jusqu'à la fin d'année, s'adresse aux petites entreprises et associations de moins de 9 salariés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros. Ces dernières peuvent faire une demande d'avance remboursable de 3 000 à 20 000 euros sur cinq ans avec un différé de paiement de deux ans et sans ga-

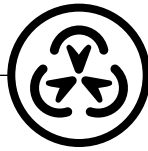
rantie exigée. « À ce jour, 48 demandes ont été réalisées pour ce type d'entreprises et 550 000 euros ont déjà été versés », précise Patrick Nicole-Williams, vice-président délégué au Développement économique et compétitivité territoriale et au Tourisme. La commission d'attribution se réunit chaque semaine pour désigner les entreprises éligibles. »

► **Pour connaître les conditions d'éligibilité et la marche à suivre pour déposer un dossier d'aide, rendez-vous sur le portail dédié :**
www.regionunie.auvergnerhonealpes.fr

Céline Mauguen, qui propose depuis Noël 2019 des produits bien-être sur le site sederoni-france.fr, a bénéficié d'une avance remboursable de 9 000 euros.

« Ça a été un vrai soulagement car nous venions juste de lancer l'activité, avec les difficultés liées au démarrage. Cette aide ne donne pas le sentiment de surendettement, avec deux ans avant de commencer à rembourser. Si on est encore là, ça voudra dire qu'on a passé le cap des trois ans donc ce sera gagné. Dans le cas contraire, cette avance se transforme en subvention. »





TRAVAUX

Rénover rassuré

L'envie ne suffit pas toujours pour se lancer dans la rénovation de son logement. Dans un projet qui peut s'apparenter à une aventure, le service Ma Réno propose un accompagnement au plus près des propriétaires.

Ma Réno est le service public pour rénover son logement. Né en 2015 d'une ambition commune entre la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné (CCVDD), ce dispositif accompagne les propriétaires dans leur projet. Il s'agissait d'aller plus loin que le premier conseil apporté par l'Espace info énergie.

DEUX ÉTAPES ESSENTIELLES

L'objectif de Ma Réno est d'améliorer le confort de son logement, tout en réduisant sa facture énergétique. Un parcours d'accompagnement existe donc pour faciliter les projets de rénovation.

La première étape débute par un conseil spécialisé gratuit d'une heure. Puis, un audit énergétique est réalisé afin d'apporter une réponse adaptée à la demande et aux envies du propriétaire. Enfin, des conseils techniques et financiers sont proposés pour définir concrètement le projet de rénovation. La seconde étape consiste à prendre contact avec des artisans locaux, vérifier les devis en plus de l'aide au suivi du chantier.

DES AIDES JUSQU'À 7 500 EUROS

Par ailleurs, le conseiller aide également à monter le dossier de subvention. Le montant de l'aide Ma Réno peut aller jusqu'à 7 500 euros.

Parmi le type de travaux, on retrouve essentiellement de l'isolation de toiture, des fenêtres et des murs ou encore le chauffage.

Le bénéficiaire peut ainsi se reposer sur des conseillers neutres et indépendants, avec un appui technique et financiers, en plus d'un réseau de professionnels locaux référencés.

➤ www.mareno-nordisere.fr

Mon hiver bien au chaud grâce à **MA RÉNO !**

SERVICE PUBLIC

MA RÉNO

POUR RÉNOVER BIEN ACCOMPAGNÉ :
04 74 94 79 99
www.mareno-nordisere.fr

NHIB

MA RÉNO A REÇU UNE CENTAINE DE PROPRIÉTAIRE

➤ Depuis 2017, date des premiers dossiers, ce sont une centaine de propriétaires qui ont été accompagnés par un conseiller Ma Réno.

Parmi eux, une cinquantaine ont été suivis pour la réalisation des travaux, jusqu'aux aides financières possibles. À partir du 1^{er} janvier 2021, un nouveau dispositif sera mis en place, toujours pour accompagner au mieux les propriétaires : le Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH).



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour créer sereinement son entreprise

Compétente en matière de développement économique, la CAPI accompagne les jeunes créateurs, notamment par l'ouverture depuis septembre 2018, d'une pépinière d'entreprises appelée "CAPI Entreprendre, la pépinière" à Bourgoin-Jallieu.

Depuis cet été, la pépinière est remplie à 100%. Dès son ouverture, les demandes sont arrivées très vite, preuve d'un besoin sur le territoire. L'objectif est clair : aider et accompagner les créateurs d'entreprises afin de passer les premières années souvent difficiles. L'hébergement peut donc aller jusqu'à 3 ans maximum. À la différence des hôtels d'entreprises et autres ateliers relais, une pépinière se caractérise principalement par les services apportés aux jeunes entreprises locataires en termes d'accompagnement et de suivi : une fois installés, les entrepreneurs ont un rendez-vous obligatoire, et gratuit, tous les trois mois avec la CCI Nord Isère afin de faire le point sur leur activité. Cet accompagnement est sur-mesure. L'exemple de la start-up Orok, qui développe un robot capable de transporter les bagages sur le tarmac des aéroports, montre bien la valeur ajoutée de la pépinière : la société bénéficie de l'écosystème de la CAPI et a vu ses effectifs multiplier par 6 en 2 ans.

► **Renseignements : Direction Développement économie CAPI :**
04 74 27 69 13 / hchevigny@capi38.fr

Label argent

Preuve d'un équipement de qualité, la pépinière a reçu un label argent "booster de réussite" de la part du réseau des pépinières d'entreprises de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA PEP'S) en septembre dernier suite à un audit. Cette marque de confiance signifie que cet équipement a des prestations de qualité et correspond aux besoins du territoire.

Des synergies entre les locataires

Avec l'arrivée de l'entreprise RC2R, spécialisée dans la commercialisation et la production de système de réchauffage d'aiguillage par câble autorégulé, la pépinière affiche complet. Actuellement, dix jeunes entreprises sont hébergées, en plus d'une plateforme initiative locale (Initiative Nord Isère). Les artisans du "bâtiment – travaux publics – rénovation" sont majoritaires mais il existe une diversité des activités industrielles et tertiaires. Ce mixage d'activité permet de nombreuses collaborations entre les différents locataires. Tous les espaces ont été loués. Néanmoins, des places vont se libérer en 2021 puisque la durée maximum d'hébergement est de trois ans et que les premiers sont arrivés en septembre 2018.

Les conditions pour intégrer la pépinière

La société doit justifier de moins de deux ans d'existence et avancer un projet structuré. Les commerces ne sont pas acceptés. Si le projet présenté est jugé non viable, les entrepreneurs sont alors orientés vers les chambres consulaires.

Des services adaptés

9 ateliers de 80 à 160 m² ; 6 bureaux de 7 à 15 m² ; 2 salles de réunion avec vidéoprojecteur ; une salle de convivialité, internet illimité par la fibre ; un gardien pour sécuriser les lieux, un site vidéosurveillé, autant de bonnes raisons d'intégrer la pépinière. Les loyers sont progressifs pour les ateliers, de 45 € le m² / mois la première année, à 60 € la troisième année. Pour les bureaux, les loyers sont constants dès l'installation, 90 € par m².



ARTISANAT

Une fabrique de glaces qui turbine

Il y a dix ans, Florent Martin reprenait la Turbine à Saveurs, une entreprise de glaces artisanales qui cartonne, soutenue par la CAPI.

Née à l'Isle d'Abeau, l'entreprise est installée à Bourgoin-Jallieu depuis huit ans et se prépare dès janvier 2021 à emménager dans ses nouveaux locaux construits à Saint Alban de Roche. En 6 ans, son chiffre d'affaires a été multiplié par six pour atteindre 1,2 millions d'euros. « Nous travaillons avec un peu plus de 350 clients revendeurs, distributeurs, restaurateurs et collectivités, en plus des particuliers qui viennent au magasin. Dans quelques mois il y aura 15 salariés, avec entre autres la création de trois postes : comptable, commercial et un second livreur/préparateur de commandes. Et pour assurer la fabrication des glaces et de la biscuiterie, nous allons pérenniser en CDI les CDD et les contrats d'apprentissage », se félicite Florent Martin.

LES SECRETS D'UNE RÉUSSITE

Si La Turbine à Saveurs vit un succès grandissant, elle le doit tout d'abord à la qualité de ses glaces 100 % artisanales. « Nous fabriquons tout, jusqu'au caramel ou encore les cookies que l'on retrouve dans nos différents produits », tient à préciser Florent Martin, gérant de l'entreprise. Autre attrait, la mise en avant du circuit court. Les glaces natu-

relles sont fabriquées avec du lait de montagne qui provient de la Haute-Loire, les noix sont de Saint-Marcelin, les poires de Villette-de-Vienne, les pommes viennent des environs de Grenoble... Même les bacs à glace, les cartons et autres sont fabriqués dans la région. Dans le courant du premier trimestre 2021, la Turbine à Saveurs intégrera un ensemble de bâtiments neufs de 2 500 m² à Saint Alban de Roche. La société multipliera par dix sa surface de travail. « Au commencement à l'Isle d'Abeau, il y avait 50 m², puis 250 m² à Bourgoin-Jallieu. La chambre froide à elle seule sera de 1 000 m³, le magasin de 200 m² avec des vitrines qui permettront aux clients de voir l'atelier de production de glaces. Il y aura également des bureaux, une zone de stockage, des locaux sociaux, et surtout un salon de thé dans lequel les clients pourront savourer nos produits dans un cadre agréable », se réjouit le gérant Florent Martin.

➤ www.laturbineasaveurs.com

© Martial Couderette



© Martial Couderette



“ Nous fabriquons tout, jusqu'au caramel ou encore les cookies que l'on retrouve dans nos différents produits. »

LA CAPI SOUTIENT L'ARTISANAT

➤ La CAPI a conclu avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Isère un partenariat pour le développement,

la promotion et la valorisation des entreprises artisanales. La Turbine à Saveurs a ainsi bénéficié d'un accompagnement, notamment dans les études de dépenses énergétiques via la chambre des métiers. En ce moment, l'entreprise travaille même sur des équipements solaires.

EXPRESSION POLITIQUE

La parole est aux élus de la majorité et de l'opposition

Jean-Noël Salmon



➤ ENSEMBLE POUR DEMAIN, UN GROUPE D'ÉLUS DE GAUCHE ACTIFS POUR NOTRE AGGLOMÉRATION

Un nouveau mandat s'engage. Comme en 2014, le Président a mis en place un bureau rassemblant l'ensemble des Maires, faisant de la CAPI une simple instance de gestion. Pour participer pleinement aux débats, proposer les idées des citoyens, nous avons créé le groupe Ensemble pour Demain. Nous serons actifs, attentifs aux projets, soucieux de les enrichir ou de nous opposer à ceux néfastes aux intérêts de nos communes et de nos concitoyens. Nous serons force de proposition pour que la CAPI soit un territoire de progrès et de bien-être pour tous.

Michaël AYDIN, David CICALA, Damien PERRARD, Isabelle RENARD, Jean-Noël SALMON, Anne VERJUS.

Retrouvez-nous sur Facebook :
Ensemble pour Demain

Aurélien Leprêtre



➤ FAIRE DE NOTRE TERRITOIRE LA VITRINE DU SPORT ISÉROIS

Le territoire capisérois est riche d'associations sportives. Il regroupe, à la fois, des petites structures et des clubs de très haut niveau, à statut professionnel, avec une diversité d'activités impressionnante. Nous, membres de la majorité communautaire, nous engagerons, durant tout le mandat, aux côtés de nos clubs. Nous les accompagnerons dans leurs projets et dans la modernisation de leur infrastructure, afin de les guider vers le haut-niveau, la qualité d'enseignement, tout en garantissant l'accès au sport pour tous. Le sport est un pilier central dans l'éducation de nos jeunes et contribue à notre rayonnement : les clubs et licenciés peuvent compter sur notre soutien !

Aurélien LEPRETRE, 3^{ème} Adjoint au maire de Bourgoin-Jallieu, 11^{ème} Vice-président de la CAPI en charge des sports

Patrick Margier



➤ STRUCTURER DURABLEMENT NOTRE TERRITOIRE

Nous, élus de la majorité, avons la responsabilité de veiller à un développement du territoire adapté aux modes de vie et aux mobilités des citoyens, avec une accessibilité renforcée aux équipements. Nous nous sommes dotés d'un Projet d'Aménagement Durable à l'échelle intercommunale pour dessiner une vision d'aménagement d'ensemble du territoire jusqu'à l'horizon 2025. Maîtriser les conditions d'urbanisation et de développement nous permet de répondre de manière cohérente aux besoins de l'agglomération en termes d'habitat, de développement économique, d'équipements, de renouvellement de l'offre foncière. Tout en préservant notre patrimoine naturel, environnemental et agricole. Nous nous engageons pour les Capisérois à co-construire un territoire équilibré, durable et de qualité.

**Patrick MARGIER
Maire de La Verpillière, 4^e vice-président délégué à la Stratégie territoriale d'Aménagement**



C'EST
ICI

Réalisation et mise en page : Direction communautaire de la CAPI / Photographies : ©CAPI - Marc COUDRETTTE / 12-2020

➤ La CAPI soutient son économie locale

(artisans, agriculteurs, commerçants, TPE, PME, associations, ...). 1 M€ de participation au dispositif Fonds Région unie, partenariat pour le développement avec la CCI, CAPI Entreprendre la pépinière...

Mobilisée à vos côtés !

Ensemble, imaginons la CAPI de demain !



Responsible et mise en page : Direction communication de la CAPI /
Photographies : © CAPI - Franck Orsini / 12/2020

➤ Jean PAPADOPULO, Président de la CAPI, l'ensemble des élus communautaires et des agents de la CAPI, vous adressent leurs vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Bonne 
année 2021 !